



Bilan d'une enquête Phyt'attitude

On ne cesse de le répéter : les produits phytosanitaires sont à utiliser avec précaution. Les formations au Certiphyto (obligatoire dès novembre 2015 maintenant) permettent de rappeler les bonnes pratiques à respecter aussi bien pour l'environnement que pour votre santé. Ces rappels se justifient semble-t-il aisément si l'on en croit le bilan des observations du réseau Phyt'attitude (et MSA) entre 2008 et 2010 dont les résultats viennent de paraître. Parmi les 245 signalements d'incidents imputables à des produits phytopharmaceutiques, le graphe suivant représente les circonstances qui ont conduit à déclarer des pathologies aiguës ou subaiguës (symptômes cutanés, digestifs et

neurologiques-neuromusculaires)... et le danger n'est pas uniquement lors de l'application du traitement ! Il est donc important de retenir que tout ce qui touche un produit phytopharmaceutique avant, pendant ou après un traitement est potentiellement dangereux. En ramenant le nombre de signalements à la surface cultivée, le secteur horticole et paysage s'avère être le plus touché. Plusieurs solutions s'offrent à nous pour réduire ces chiffres alarmants : améliorer les différents Equipements de Protection Individuelle et les porter systématiquement, réduire la dangerosité des produits utilisés (y compris ceux en AB), ou tout simplement, réduire l'usage de ces produits !

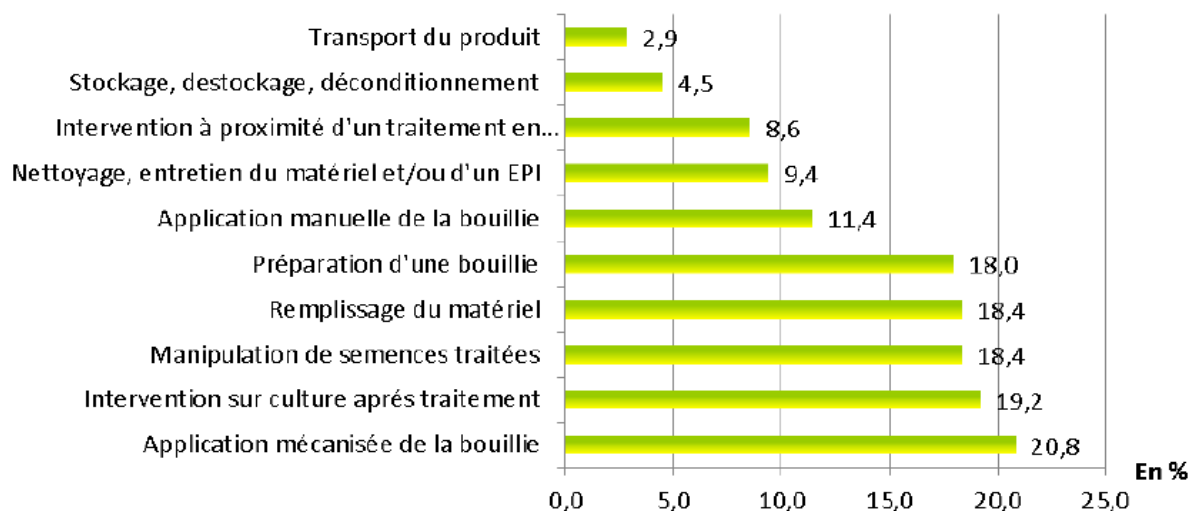


Figure 1: Tâches ayant conduit à un signalement d'incidents dus aux produits phytopharmaceutiques (Bilan des observations du réseau Phyt'attitude 2008-2010, mis en ligne début 2015)

Le glyphosate en question

La star des désherbants qui revendiquait son innocuité vient de se faire épingleur. Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) vient en effet de le classer, parmi d'autres, dans la catégorie des « cancérogènes probables » pour les cancers du sang. Les études sur lesquelles repose cette décision ont été menées sur des utilisateurs de la matière active (jardiniers et professionnels).

Ce bulletin a été rédigé par AREXHOR Grand Est grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

AREXHOR Grand Est 28 Rue du Chêne, 88700 ROVILLE AUX CHENES.
Station : 03-29-65-18-55. Portable Emeline NOTTE : 06-23-04-03-85.

Ce classement n'a pas manqué de faire réagir la société MONSANTO, à l'origine de la molécule, qui récuse formellement les résultats de l'étude. Rappelons cependant que l'avis du CIRC n'est que « consultatif ». Il prévient seulement l'EFSA (Autorité Européenne de Sécurité des Aliments) laquelle va enquêter sur la nécessité ou non d'un retrait de la molécule.

Vu en pépinière

Des pucerons lanigères (laineux) ont été observés en pépinières sur frênes. Bien plus grands que les cochenilles farineuses, ils se déplacent aussi plus vite. Lors de l'observation de ces foyers, la présence de coccinelle prédatrice a aussi été notée, traduisant une gestion naturelle du ravageur.



Figure 2: Colonie et individu isolé (sous loupe binoculaire) de puceron laineux (AREXHOR GE)



Prix Lemoine, une plante PHL récompensée !

Les 2 et 3 mai derniers se déroulaient la 19^{ème} édition de Nature en Fête au parc Sainte Marie de Nancy. Pour la 3^{ème} année consécutive, un jury s'est réuni pour décerner le prix Victor Lemoine. Une fois encore, les pépinières PAUCHARD ont tiré leur épingle du jeu et ont obtenu la troisième place avec une plante du Patrimoine Horticole Lorrain, le *Deutzia rosea Carminea*. Toutes nos félicitations ! Pour plus d'informations sur le groupe PHL, n'hésitez pas à vous rendre sur le site <http://www.patrimoine-horticole-lorrain.fr/> ou sur le site de la station AREXHOR Grand Est où une page spéciale lui est dédiée <http://www.envies-de-jardin.com/Patrimoine-Horticole-Lorrain.189.0.html>.



Figure 3: M. Philippe PAUCHARD et son *Deutzia rosea Carminea* lors de l'attribution de son prix (source: SCHN)

L'objectif de ce bulletin est de présenter les méthodes alternatives aux produits phytosanitaires en horticulture et pépinière afin de réduire leur utilisation et de limiter la pollution des eaux.

Ce bulletin a été rédigé par AREXHOR Grand Est grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

AREXHOR Grand Est 28 Rue du Chêne, 88700 ROVILLE AUX CHENES.
Station : 03-29-65-18-55. Portable Emeline NOTTE : 06-23-04-03-85.